

Championnat de France des Clubs 10 M 2017 / 2018

FICHE ENGAGEMENT ECOLE DE TIR (TOUR DÉPARTEMENTAL OU RÉGIONAL)

PISTOLET

CARABINE

Club :

N° Asso :

Ligue :

COMPOSITION DE L'ÉQUIPE

NOMS	N° Licence	Nom-Prénom	Fille ou Garçon
Tireur BENJAMIN			
Tireur POUSSIN			
Tireur MINIME			

CAPITAINE DE L'ÉQUIPE (NON TIREUR DE L'ÉQUIPE)

NOM/PRÉNOM :

Tel :

E-mail :

NIVEAU DE DIPLÔME :

COUPON À RENVOYER AU RCL DE VOTRE LIGUE

Date et signature :

Extrait Règlement CDFC EDT 2017/2018) :

L'équipe doit être encadrée par un Capitaine qui ne doit pas être un membre de l'équipe, il est chargé entre autres d'assurer la gestion administrative de celle-ci, d'en communiquer sa composition définitive au plus tard la veille du match et enfin, d'assurer le « coaching » de l'équipe lors des tirs.

La composition de l'équipe peut, en cas de force majeure, être exceptionnellement modifiée avant le début du Match de Qualification. Elle ne peut plus l'être entre le Match de Qualification et la Phase Finale.